

AIDE-MÉMOIRE DU COMITÉ DE DIRECTION
Société de l'assurance automobile du Québec
Séance du 19 janvier 2015

VERSION ADOPTÉE

Participant^{es} et participants :

Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

Christiane Beauchemin, VPFA

Claude Lantier, intérimaire, VPRHFP (13 h 30 à 15 h)

Yves Frenette, VPRHFP (15 h à 16 h 45)

Gisèle Gauthier, DAJ

Célyne Girard, VPARR

Dave Leclerc, VPAPGSG

Karl Malenfant, VPTI

Guy Nadeau, VPCR

Johanne St-Cyr, VPSR

Martine Tanguay

Marjolaine Proulx

Adjointe exécutive

Adjointe administrative

Invités :

Sandrine Bellenfant, VPRHFP

Nathalie Campeau, VPRHFP

Anne-Marie Lemire, VPRHFP

Iphygénie Mukandora, VPRHFP

Lyne Vézina, VPSR

Sujet	Information / Commentaires	Responsable
POINT 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	L'ordre du jour est adopté sans modification.	
POINT 2 ADOPTION DU PROJET DE L'AIDE-MÉMOIRE DU 16 DÉCEMBRE 2014	L'aide-mémoire du comité de direction du 16 décembre 2014 est adopté avec une modification au point 5.	
POINT 3 SUIVI DU TABLEAU DE BORD DES DOSSIERS STRATÉGIQUES	Les membres révisent le tableau de bord stratégique.	
POINT 4 LA MINUTE DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION	La présidente et chef de la direction échange avec les membres sur l'entente entre la Caisse de dépôt et placement du Québec et le gouvernement du Québec pour la réalisation de projets d'infrastructures annoncée le 13 janvier dernier. La présidente et chef de la direction informe les membres des sujets qui seront discutés avec le ministre et les membres de son cabinet dans les prochains jours.	Nathalie Tremblay
POINT 5 INFORMATION – CONNAISSANCE DE LA CLIENTÈLE – RÉSULTATS DU SONDAGE AUTOMNE 2014	M^{mes} Anne-Marie Lemire et Iphygénie Mukandora se joignent aux membres du comité pour ce point. Elles rappellent d'abord le processus d'écoute de la clientèle. Un questionnement est soulevé sur une des mesures retirées. Il est convenu que d'autres vérifications seront faites auprès des membres afin de voir la pertinence de ce retrait. Les résultats des sondages sur la satisfaction de la clientèle tenus à l'automne dernier sont ensuite présentés et les membres commentent les résultats et, pour certains, les mesures mises en place pour améliorer des éléments. M^{me} Lemire dépose un document sur la planification des rencontres pour les groupes de discussion qui se tiendront du 9 au 23 février 2015. Des membres indiquent qu'il serait intéressant que certains gestionnaires de leur vice-présidence y assistent. M^{me} Lemire conviendra avec eux des modalités et elle précise qu'un enregistrement des groupes de discussion pourra aussi être remis aux vice-présidents.	Yves Frenette

Sujet	Information / Commentaires	Responsable
POINT 6 INFORMATION – STRATÉGIE MOBILISATRICE – ÉTAT DE SITUATION	M^{me} Lyne Vézina de la Vice-présidence à la sécurité routière se joint aux membres pour ce point. M^{me} St-Cyr rappelle l'objectif de la stratégie mobilisatrice en sécurité routière qui est de contribuer, de concert avec les principaux partenaires en sécurité routière, à améliorer le bilan routier en renforçant la complémentarité et l'efficacité des activités de sensibilisation et de contrôle en sécurité routière. Après avoir priorisé les problématiques, le début du recadrage de ces problématiques a débuté. Le recadrage vise la couverture optimale des problématiques ou les clientèles identifiées. Un plan d'action est ensuite élaboré pour chacune de celles-ci et dans lequel sont décrits les moyens, les responsables et les collaborateurs, l'échéancier de mise en œuvre et le ou les indicateurs aux fins de reddition de comptes. Les profils « distraction » et « PECVL » ont été complétés et le profil « vitesse » est à être finalisé. Le plan d'action sur la distraction au volant est à l'étape de la mise en œuvre, tandis que ceux sur les PECVL et la vitesse sont à être finalisés. M^{me} St-Cyr indique que cette stratégie a de nombreux avantages dont, notamment : • Un meilleur partage des rôles des partenaires; • Une synergie accrue des partenaires dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités (exemple : opération nationale concertée sur la distraction au volant alliant répression et sensibilisation); • Une passerelle de communication formelle assurant un meilleur arrimage entre les responsables des communications des principaux partenaires lors de la planification et du déploiement d'activités.	Johanne St-Cyr
POINT 7 DÉCISION – MANDAT DE POSITIONNEMENT D'UN PGI – PROCHAINES ÉTAPES	M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information, fait un retour sur les discussions tenues au comité de direction du 16 décembre 2014 au regard de la possibilité d'acquérir un progiciel de gestion intégrée, qui permettrait notamment de répondre à la portée du plan de pérennité. À la lumière des informations transmises lors de ce comité, il demande l'avis des membres du comité de direction relativement à cette proposition. Chacun des membres exprime les avantages et inconvénients qu'ils entrevoient. De façon unanime, tous sont favorables à une telle acquisition. Cette acquisition sera effectuée en fonction de la stratégie présentée au comité de direction du 16 décembre dernier.	Karl Malenfant

Sujet	Information / Commentaires	Responsable
POINT 8 DÉCISION – CT – CONTRÔLE DES DÉPENSES	M. Claude Lantier et M^{mes} Sandrine Bellenfant et Nathalie Campeau, de la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance, se joignent aux membres du comité pour ce point. Il est d’abord rappelé aux membres que selon l’information que nous avons à ce jour, le gel d’embauche se termine le 31 mars 2015, et c’est sur cette base que nous avons renouvelé des contrats d’employés occasionnels qui venaient à échéance après cette date. M. Lantier explique les différentes mesures émises par le gouvernement et dont l’objectif est le resserrement de la gestion des finances publiques. Il reprend chacune des mesures et l’application proposée à la Société. Les membres sont en accord avec les propositions soumises. Aussi, bien qu’une note ait déjà été envoyée aux gestionnaires en novembre 2014 concernant les restrictions pour les voyages hors Québec et hors Canada, il est demandé d’inclure cet élément dans le tableau synthèse ainsi que dans la note qui sera envoyée aux gestionnaires relativement à l’application de ces mesures. Les membres conviennent aussi de porter une attention sur les présences à des conférences ou colloques afin de diminuer le nombre de représentants de la Société pour une même activité. Enfin, il est souligné qu’à compter du 1^{er} avril 2015, un nouveau règlement fera en sorte que les ministères et organismes publics seront notamment tenus de diffuser sur Internet des renseignements relatifs aux frais de déplacement, de fonction, formation et autres éléments.	Yves Frenette
POINT 9 INFORMATION – BILAN 2014 DES SUBVENTIONS – INITIATIVES POLICIÈRES ET MUNICIPALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE	M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière, présente aux membres le bilan 2014 des subventions pour les initiatives policières et municipales en matière de sécurité routière. M^{me} St-Cyr rappelle que les sommes sont versées à l’intérieur du cadre de la politique et procédure dont la Société s’est dotée en cette matière. Les montants octroyés permettent aux acteurs locaux de réaliser des activités en sécurité routière adaptées aux besoins des différentes régions du Québec. À cet effet, M^{me} St-Cyr invite les membres à consulter l’annexe qui représente la répartition des montants par projet et par région totalisant 1,22 M\$ en 2014.	Johanne St-Cyr

Sujet	Information / Commentaires	Responsable
POINT 10 INFORMATION – BILAN DES SUBVENTIONS DE RECHERCHE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE VERSÉES EN 2014	M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière, dresse le bilan des subventions de recherche en sécurité routière pour l'année 2014. La Société a versé 379 413 \$ dont 364 913 \$ ont été affectés à un vaste Programme de recherche en sécurité routière, mis en place en collaboration avec le Fonds de recherche du Québec – Société et culture et le Fonds de recherche du Québec - Santé.	Johanne St-Cyr
POINT 11 DIVERS	Aucun.	
POINT 12 DÉPÔT DE DOCUMENT 12.1 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE DES GESTIONNAIRES	M. Dave Leclerc dépose l'évaluation de la rencontre des gestionnaires tenue à l'automne dernier et commente les résultats.	Dave Leclerc
POINT 13 PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION	La prochaine séance du comité de direction se tiendra le 3 février 2015.	